

# BILAN MORAL & FINANCIER

ANNÉE 2019





Mesdames, Messieurs,  
Chers membres, chers partenaires,

Je tiens à exprimer tous mes remerciements,

à vous, membres du bureau et du conseil d'administration, pour votre implication, votre présence et votre engagement à mes côtés,

à vous, membres du Collectif pour votre soutien et la confiance que vous nous accordez chaque année,

à vous, partenaires institutionnels pour votre collaboration et votre soutien dans nos actions, ainsi que vous les professionnels des 3 provinces qui avaient su apporter votre coopération tout au long de cette année.

Enfin, à tous nos partenaires qui nous ont accompagnés dans nos actions et travaux.

Par nos actions communes et individuelles, nous contribuons ensemble à la construction d'une Nouvelle-Calédonie toujours plus juste et respectueuse des droits des personnes en situation de handicap et de dépendance. Le chemin à parcourir pour offrir une société réellement inclusive est encore long mais nos efforts communs nous en rapprochent et pour cela, nous vous sommes plus que reconnaissants.

Richard Fournier,  
Président du Collectif Handicaps.

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### FICHE D'IDENTITÉ

<b>Nom de l'association</b>	COLLECTIF HANDICAPS
<b>Adresse géographique</b>	100 av. du général de Gaulle - Baie de l'orphelinat
<b>Adresse postale</b>	BP 16724 - 98804 NOUMEA Cedex
<b>Contact téléphonique</b>	24 03 01 / 75 16 37
<b>Courriel</b>	secretariat@collectif-handicaps.com

### OBJET DE L'ASSOCIATION

Créé en avril 2004, le Collectif Handicaps est un regroupement d'associations représentatif des personnes en situation de handicap et de dépendance. L'association a pour objet :

- > **d'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics** pour toute question générale, éthique et juridique touchant au handicap ou à la dépendance ;
- > **d'accompagner la mise en œuvre du cadre juridique** existant ;
- > **de représenter les associations de personnes en situation de handicap ou dépendantes**, membres du Collectif Handicaps, au sein du Conseil du Handicap et de la Dépendance et dans toute autre commission ou structure ;
- > **d'assurer une mission d'information, de vigilance et prospective** en matière de politiques du handicap ;
- > **de promouvoir et de défendre les droits** des personnes en situation de handicap ou de dépendance ;
- > **d'informer et de sensibiliser** la population sur le handicap et sa diversité ;
- > de **proposer des formations professionnelles** pour favoriser la prise en charge du handicap et de la dépendance.

### COMPOSITION DU BUREAU

<b>Président</b>	Richard FOURNIER (AVH)
<b>Vice-Président</b>	André MARTIN (AHMD)
<b>2<sup>ème</sup> Vice-Président</b>	Pierre DEMENE (France Alzheimer)
<b>Trésorier</b>	Jean-Philippe LEROUX (association des diabétiques)
<b>Trésorier adjoint</b>	Catherine Rakotoarivelo (AIRTNC)
<b>Secrétaire</b>	Catherine POEDI (APEH-NC)
<b>Secrétaire adjoint</b>	Patrick FRIGERE (MOI JE TED)

## NOS MEMBRES

Nombre d'adhérents : 34 membres (personnes morales) et 3 membres individuels

- A.C.A.P.A. (Association Calédonienne d'Aide aux Personnes Âgées)
- A.C.H. (Association Calédonienne des handicapés)
- A.D.N.C. (Association des Diabétiques de Nouvelle-Calédonie)
- A.E.N.C. (Association des Ergothérapeutes de Nouvelle-Calédonie)
- A.G.T.N.C. (Association pour la Gestion des Tutelles de Nouvelle-Calédonie),
- A.H.M.D. (Association des handicapés du Mont-Dore)
- A.I.R.T.N.C. (Association des Insuffisants Rénaux et Transplantés en Nouvelle-Calédonie)
- A.P.A.H.L. (Association des Parents et Amis des handicapés des Iles Loyautés)
- A.P.E.H.N.C. (Association des Parents d'Enfants handicapés de la Nouvelle-Calédonie)
- A.P.N.C. (Association des Parkinsoniens de Nouvelle-Calédonie)
- A.P.S. (Association Pour la Surdit )
- A.S.E.A.NC (Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes)
- A.S.E.A.PN (Association pour la Sauvegarde de l'Enfance de la Province Nord)
- A.S.E.A.D. (Association de Soutien aux Enfants et Adolescents D ficients)
- A.S.H. (Association Solidarit  Handicap)
- Association Les Cerisiers Bleus
- Association "Pupuce & Co" (Chiens d'assistance)
- A.V.H. (Association Valentin Ha y pour les malvoyants)
- C.C.D. (Culture, Communication et Dynamisation)
- Dumb a Handicap
- Enable South Pacific (Proth ses de mains)
- Fleur de vie (Service   la personne en situation de handicap)
- F.O.L. (F d ration des Œuvres La ques)
- France Alzheimer NC
- H.A.L.T.E. (Handicap Art Litt rature Th  tre Exposition),
- Hippocampe (Dignit , Autonomie, Inclusion des Personnes Psychotiques et Soutien aux Familles)
- Les Robinsons (Inclusion et accessibilit  des personnes en situation de handicap moteur)
- Moi je TED (Autisme et autres Troubles Envahissants du D veloppement)
- U.A.F.A.M.-N.C. (Union des Amis et Familles de Malades et handicap s mentaux de Nouvelle-Cal donie)
- Solidarit  Sida
- Graines de vie ( ducation  motionnelle)
- TIVAN NAAGAT (Soutien aux personnes handicap es de Pouebo)
- Association DYS.NC
- A.H.R.T (Association handicap Rue Tchoka)

# FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

## LOCALISATION

Le Collectif Handicaps est situé au 100 avenue du général de Gaulle, à la baie de l'Orphelinat, dans la maison des associations. Un emplacement idéal puisqu'entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, mis à disposition depuis 2014 par **la ville de Nouméa que nous remercions chaleureusement**.

## LES ASSOCIATIONS MEMBRES

L'association compte 34 membres associatifs et des membres individuels œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et de dépendance et pour une société inclusive.

Chacunes de nos associations membres est spécialisée sur une situation de handicap ou sur un domaine d'expertise particulier permettant alors au Collectif Handicaps de disposer d'interlocuteurs « experts » sur toutes les questions portant sur le handicap et la dépendance.

## ORGANISATION INTERNE DU COLLECTIF HANDICAPS

### RESSOURCES HUMAINES

En 2019, notre personnel, financé en majeure partie par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, était composé :

- > d'une chargée de mission : Morgane Rivoal (CDI - temps complet)
- > d'une coordinatrice de projet : Henriette Dogo (CDI - temps complet)
- > d'une assistante administrative à mi-temps : Druicila Loqa (CDD - 6 mois de janvier à juin)

### FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

La chargée de mission rend compte de façon hebdomadaire de ses actions au Président et communique de manière régulière avec les membres du bureau et du conseil d'administration.

Par ailleurs, des réunions de bureau mensuelles, et trimestrielles pour le conseil d'administration, sont organisées afin de rendre compte des actions menées, des problématiques et difficultés rencontrées par les associations et les bénéficiaires, ainsi que toute autre question d'actualité.

Par ailleurs, une newsletter trimestrielle interne au Collectif handicaps est diffusée à l'ensemble des membres pour les tenir informés de l'avancée des différents travaux menés et de l'actualité du secteur.

Des rencontres ponctuelles sont également organisées avec l'ensemble des membres lorsque le sujet, le projet ou la thématique abordée le nécessite.

Des groupes de travail avec les associations sont créés selon les besoins pour permettre la mise en oeuvre de projets spécifiques. A titre d'exemple, de nouveaux groupes de travail ont vu le jour cette année : le comité d'organisation du Projet Handicap et citoyenneté-NC2020, un groupe de travail portant sur un projet de résidence adaptée en partenariat avec la SEM AGGLO, un groupe de travail sur la définition d'un diplôme universitaire handicap...

# LES ACTIVITES DU COLLECTIF-HANDICAPS

## LES REPRÉSENTATIONS ET PARTICIPATIONS AU DIALOGUE INSTITUTIONNEL

### LES REPRÉSENTATIONS LOCALES

Le Collectif Handicaps est représenté dans de nombreuses commissions ou manifestations qui traitent du handicap et de la dépendance. L'investissement de nos bénévoles est conséquent.

Sans compter l'importance de ces représentations puisqu'elles nous permettent à ce jour de rester engagé dans le dialogue institutionnel et social, de porter la voix des personnes en situation de handicap et des associations du secteur, mission première de notre association ; et d'autant plus méritoire que nos bénévoles sont déjà engagés dans leur propre association.

Ainsi, nous sommes représentés dans les commissions suivantes :

- **Conseil du handicap et de la dépendance (CHD)**  
> 2 représentants dans les sections «prestations sociales» et «insertion professionnelle» et 4 représentants avec voix délibérative aux sessions plénières
- **GIP Handicap, dépendance et bien vieillir**  
> 5 représentants dont 2 membres du conseil d'administration
- **GIP Union pour le handicap (GIP UPH)**  
> Vice-présidence du conseil d'administration
- **Commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance (CRDH)**  
> 1 représentant par province (CRHD Sud, CRHD Nord, CRHD Iles)
- **Commission des enfants et jeunes handicapés (CEJH)**  
> 2 représentants par province (CEJH Sud, CEJH Nord, CEJH Iles)
- **Comité de circonscription de l'enseignement Primaire (CCEP)**  
> 1 représentant par CCEP (7)
- **Commission de recours des personnes handicapées ou en perte d'autonomie (CRPHPA)**  
> 1 représentant
- **Conseil Calédonien de la Famille (CCF)**  
> 4 représentants (1 par commission)
- **Conseil économique sociale et environnemental (CESE)**  
> 1 siège : membre de la commission de la santé et de la protection sociale
- **Commission des organisations sanitaires et sociales (COSS)**  
> 1 représentant
- **Comité stratégique de l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelle (CSEIFOP)**  
> 1 représentant
- **CCAS de Nouméa**  
> 1 représentant au conseil d'administration
- **Commission CCAPH de Nouméa**  
> 1 représentant

- **CCAS du Mont-Dore**  
> 1 représentant au conseil d'administration
- **CCAS de Dumbéa**  
> Vice-présidence du conseil d'administration
- **Commission CCAPH de Dumbéa**  
> 1 représentant
- **Comité des patients du CHT**  
> 1 représentant
- **Commission centrale de sécurité**  
> 1 représentant

Il est à noter que **l'ensemble de nos représentants bénévoles est réuni deux fois par an** (au moins) : en début d'année pour préparer les représentations de l'année à venir et permettre aux nouveaux représentants nommés de s'initier au rôle de représentant et de mieux l'appréhender et en fin d'année, pour faire le bilan de leurs représentations respectives.

Par ailleurs, le Collectif Handicaps reste vigilant et force de proposition en matière de politiques publiques. A ce titre, **il sollicite régulièrement des rencontres avec les élus/représentants des institutions publiques** du champ du handicap et de la dépendance mais également de tout domaine transversal confondu (action sociale, logement, insertion professionnelle, éducation...), ceci afin de faire remonter les attentes du secteur et d'interpeller nos interlocuteurs sur les problématiques et dysfonctionnements.

Ces derniers portent aussi bien sur l'action et le champ d'intervention des acteurs et des associatifs du secteur que sur les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes en situation de handicap ou de dépendance elles-mêmes ou leur famille.

Pour l'année 2019, **le Collectif Handicaps comptabilise près de 90 rencontres** (toutes commissions et rencontres avec les élus ou représentants des institutions confondues).

## LES REPRÉSENTATIONS INTERNATIONALES

Le Collectif Handicaps est membre du Pacific Disability Forum (PDF) depuis 2007 comme représentant des associations du secteur du handicap et de la dépendance de la Nouvelle-Calédonie.

Depuis août 2016, le président, Richard Fournier, est membre du bureau du PDF et s'implique dans les actions régionales de l'organisation. Dans ce cadre, il souhaite développer la collaboration avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

## LES ACTIONS INTERNATIONALES

### PACIFIQUE DISABILITY FORUM

Du 22 février au 4 mars 2019, le Collectif a participé à l'assemblée générale du PDF, point d'étape sur le plan stratégique 2016-2020. Les réunions de bureau ont lieu via des conférences téléphoniques.

### PROGRAMME HANDICAP ET CITOYENNETÉ

Le Collectif participe depuis 2018 au programme international francophone «Handicap et citoyenneté» 2018- 2020, porté par les universités de Clermont-Auvergne (France) et St-Boniface (Canada).



Après sa participation à deux manifestations en 2018, il a participé cette année à la rencontre organisée à la maison de la Nouvelle-Calédonie par le biais de retranscriptions vidéos.

Le 26 juillet 2019, le Collectif Handicaps a organisé une «soirée de lancement» au centre culturel Tjibaou (plus d'une centaine de participants ont assisté à cette soirée) pour annoncer la manifestation « Handicap, jeunesse et vie sociale ».

Cette manifestation également issue du programme Handicap et citoyenneté se tiendra en Nouvelle-Calédonie en septembre 2020 et est menée en collaboration avec l'UNC, le GIP HDBV et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.



## LES ACTIONS EN COLLABORATION AVEC LE GOUVERNEMENT

Le Collectif handicaps a continué en 2019 de collaborer comme les années passées avec le gouvernement, ses directions et ses établissements publics à différents niveaux :

- Participation aux travaux des commissions du **Conseil Calédonien de la Famille** (petite enfance, protection de l'enfance, parentalité, bien vieillir) ;
- Participation au **COPIL emploi** ;
- Participation aux **décisions concernant le GIP-UPH** (Vice-présidence) ;
- **Travaux collaboratifs avec le GIP-HDBV** : COPIL Audit de mutualisation, groupe de travail de la convention constitutive issue de la fusion du GIP HDBV et UPH ;
- Participation à la finalisation du **Schéma directeur du handicap** ;
- **Jury Handi-Loisirs** ;
- **Convention avec la DITTT** dans le cadre d'une mise à disposition, auprès d'une auto-école, d'un véhicule adapté pour faciliter l'accès au permis de conduire pour les personnes en situation de handicap ;
- Participation à **différents groupes de travail menés par les directions du gouvernement** : groupe de travail sur la santé mentale (DASS), grenelle des violences conjugales... ;
- Participation aux prémices des travaux sur l'école inclusive.

## LES ACTIONS EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS (ET DE MISE EN RELATION DES ACTEURS)

Le Collectif mène régulièrement des projets ou travaux en collaboration avec des partenaires institutionnels ou privés. A noter en 2019 :

- **La participation à la commission d'accessibilité SMTU**, dans le cadre du projet Néobus/tané ;
- **La définition d'un projet de résidence adaptée** avec la SEM AGGLO (projet en cours) ;
- **La création d'un diplôme universitaire «Handicap : idées, pratiques et projet»** menée en partenariat avec Patrice Godin, maître de conférences et l'UNC (projet en cours) ;
- **L'accompagnement d'étudiants issus du DUT Métier du multimédia et d'internet (UNC) dans le cadre d'un projet tutoré** création d'une vidéo de sensibilisation et de présentation du handicap en Nouvelle-Calédonie.



- **La gestion du dispositif Handinet avec :**

- **La mise en oeuvre de la mission « les ordis du coeurs »**, en partenariat avec le CCAS de Nouméa pour l'équipement en matériel adapté informatique ou numérique, à destination d'enfants en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers scolarisés à Nouméa. Le but étant de faciliter leur accès aux apprentissages par le biais de l'outil informatique et numérique.



- **L'équipement en matériel adapté** de personnes en situation de handicap sous forme de prêt à durée illimitée.

- **La mise à disposition temporaire de matériel adapté** auprès de personnes en situation de handicap (le temps d'un SAV par ex.) ou auprès des professionnels du secteur (ergothérapeutes, entreprises spécialisées privées...) pour réaliser des tests avant l'achat ou la demande d'un équipement spécifique.

Par ailleurs, de par sa bonne connaissance des interlocuteurs et acteurs du secteur (institutionnels, professionnels, associatifs...) et de leurs champs d'interventions et domaines d'expertises, le Collectif Handicaps joue un rôle majeur d'interface et de mise en relation.

En effet, il est régulièrement sollicité par les acteurs du secteur pour identifier l'institution, l'expert, le professionnel (ou autre acteur) susceptible de répondre à leurs besoins.



Il participe ainsi à la création d'une synergie «relationnelle» dans le secteur en facilitant la mise en contact des acteurs, indispensable pour l'accès à l'information de tous, l'identification des ressources et des compétences sur le secteur, l'innovation sociale....

### LES ACTIONS AUPRÈS DU PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS

Le Collectif a poursuivi ses actions d'information et de sensibilisation au handicap et à la dépendance, notamment par le biais de :

- **Sensibilisation auprès des scolaires** : lycée D. Ukeiwé (Dumbéa), école St Jean-baptiste (Nouméa).
- **Temps de sensibilisation à l'occasion d'évènement** :
  - Journée extra-ordinaire (CCAS Nouméa),
  - Matinée de sensibilisation auprès des agents de la ville de Nouméa (CCAS Nouméa),
  - Journée des familles (Zéro tolérance),
  - Handicapable 2019 (CCAS Mont-Dore),
  - Forum Jeunesse et Développement Durable (Province sud)
- **Actions de sensibilisation auprès de la MIJ** (informateurs MIJ et jeunes en service civique suivis par la MIJ).
- **Interventions et formations des instituteurs étudiants de l'IFMNC et au sein de la formation CAPPEI** (enseignants spécialisés)
- **Matinée d'échanges sur l'accès aux droits des personnes en situation de handicap en province Nord** (ouvert aux particuliers et professionnels du secteur).
- **Conférence « Le handicap à l'épreuve des cultures »** menée par l'anthropologue et maître de conférences Patrice Godin.
- **Journée internationale du handicap 2019**, organisée à la promenade Pierre Vernier, le 7 décembre 2019.





Matinée d'accès aux droits / conférence handicap et cultures / Journée internationale du handicap

## L'ACCUEIL DU PUBLIC

Le Collectif est régulièrement sollicité par les personnes en situation de handicap, leur famille, les aidants familiaux, les professionnels (orthophonistes, assistantes sociales, éducatrices, auxiliaires de vie, conseillers emploi...) ou encore les porteurs de projet.

C'est environ 150 personnes qui sont reçues chaque année dans nos locaux. Les demandes les plus fréquentes concernent l'accès aux droits et le régime d'aides, les démarches de reconnaissance, le diagnostic, l'offre et les possibilités de prises en charge adaptées, les établissements d'accueil...

Il est à noter que parmi les sollicitations présentées ci-dessus, environ 30% proviennent de particuliers ou de professionnels résidant sur la province Nord, et nous avons également quelques demandes de résidents de la provinces des Iles.

## LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP



Atelier emploi / formation Epefip

Le Collectif a poursuivi et renforcé ses actions par le biais :

- de sa **participation au Forum Emploi et Formation** (stand d'information et d'orientation pour le public en situation de handicap et les professionnels du secteur),
  - de la **mise en place de 3 sessions d'ateliers d'aide à la recherche d'emploi** (avril, juillet et novembre 2019) pour les travailleurs en situation de handicap **menées par une conseillère d'insertion professionnelle spécialisée « handicap »**,
  - de l'organisation d'une **matinée d'échanges et d'information auprès des professionnels de l'emploi** à Koné, en partenariat avec le Conseil du Handicap et de la dépendance,
- de l'organisation d'une **action de formation, d'information et sensibilisation à «l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap»** à Lifou, en partenariat avec le Conseil du handicap et de la dépendance du 20 au 22 novembre 2019. Cette action s'est déroulée en 3 temps :
  - 1/2 journée d'information auprès des entreprises,
  - 1/2 journée de sensibilisation à l'insertion professionnelle auprès des éducateurs spécialisés
  - 1 journée de formation et d'échanges de pratique auprès des conseillers à l'emploi EPFIP (représentation des 3 îles).
- **de travaux de réflexion** menés avec le Conseil du handicap et de la dépendance, sur les actions préconisées et leviers d'amélioration pour l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap, notamment en province des Iles et en province Nord.

## BILAN FINANCIER 2019

*L'exercice comptable du Collectif Handicaps est établi du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année. Les états financiers 2019 détaillés sont consultables en annexe .*

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 20 695 795 frs
- Chiffre d'affaires HT : 16 500 frs
- Résultat net comptable : 693 978 frs

## PERSPECTIVES 2020

Pour 2020, toujours dans l'optique de travailler sur l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap et de dépendance et le changement des représentations sociales, le Collectif Handicaps souhaite poursuivre l'ensemble de ses missions, travaux et actions dans la continuité de 2019, à savoir :

- Poursuivre ses actions à l'international comme en local, notamment en maintenant ses collaborations avec le gouvernement et les institutions représentatives du territoire et en poursuivant les travaux engagés avec chacun de ses partenaires.
- Porter les valeurs de la convention internationale des droits des personnes en situation de handicap (CDPH) de l'ONU et mener des travaux de réflexion pour l'application au niveau local de la convention.
- Mener et participer à des actions de proximité visant à sensibiliser, informer et former le grand public et les acteurs professionnels privées et publics sur le handicap.
- Poursuivre ses actions en faveur de l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap.
- Continuer d'être à l'écoute et d'orienter, voire d'accompagner les particuliers et leur famille, aller à leur rencontre pour les informer de leurs droits, des aides existantes....
- Contribuer au développement de l'auto-représentation des personnes en situation de handicap et à la montée en compétences de ces derniers et des acteurs du secteur.

## LES PROJETS POURSUIVIS OU ENGAGÉS EN 2020

- **Organisation du 1<sup>er</sup> colloque international «Handicap, jeunesse et vie sociale» NC-2020, les 9, 10 et 11 sept. 2020.**  
Il s'agit d'une manifestation tenue dans le cadre de la participation du Collectif Handicaps au Programme Handicap et citoyenneté 2018-2020.  
Cette manifestation comprendra des temps de réflexions et d'échanges associés à des actions culturelles et sportives co-construites avec des personnes en situation de handicap.
- **Travaux sur l'application de la CDPH** (convention internationale des droits des personnes en situation de handicap) comprenant deux temps de formation sur les «**Enjeux de mise en oeuvre de la CDPH**» et des ateliers de travail thématiques avec les représentants en situation de handicap, menés en lien avec le Pacific Disability Forum. L'objectif final de ces travaux est l'écriture d'un scénario (co-construit avec les acteurs du secteur) permettant de faire des progrès conséquents vers une Nouvelle-Calédonie inclusive d'ici 2030.

- **Participation à la création d'une «résidence adaptée»** en partenariat avec la SEM AGGLO.
- **Finalisation du projet de diplôme universitaire « Handicap : idées, pratiques et projet »** en partenariat avec l'UNC.
- **Travaux en partenariat avec la province Sud sur l'amélioration de l'accès au logement** pour les personnes en situation de handicap.
- **Participation à la définition d'un plan d'actions en province des Iles, visant à améliorer l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap**, en partenariat avec le Conseil du handicap et de la dépendance et la province des Iles.
- **Création d'un escape game mobile pour la sensibilisation du grand public au handicap**, avec le soutien de la commune du Mont-dore.
- **Tenue de trois sessions d'ateliers d'aide à la recherche d'emploi** dont l'une organisée en province Nord, et **mise en place d'accompagnement individualisé** à destination des travailleurs en situation de handicap en recherche d'emploi.

## CONCLUSION

Cette année encore, le Collectif handicaps a fait le constat d'un nombre croissant de sollicitations, aussi bien de la part des institutions, des acteurs publics ou privés que des particuliers, et ce, sur tous les sujets transversaux ayant trait au handicap et à la dépendance.

C'est un constat très positif prouvant le bien fondé de l'existence du Collectif et de ses missions. Elles contribuent à une meilleure prise en compte du handicap par les acteurs, et par la société calédonienne, d'une manière plus globale.

Par ailleurs, il bénéficie aujourd'hui d'une certaine notoriété et de ce fait bénéficie d'une meilleure couverture médiatique ce qui lui permet de parler chaque fois que l'occasion lui est donnée de handicap et de dépendance. A cela s'est ajoutée une présence plus régulière du «handicap et de la dépendance» dans les médias.

Un constat encourageant puisque cela participe indéniablement au changement de regard sur les personnes en situation de handicap.

« Merci à tous nos partenaires et soutiens pour tout le travail que nous menons ensemble et qui participe à la construction d'une société calédonienne toujours plus inclusive.

Nous vous donnons rendez-vous en 2020 pour une année riche de collaboration et de perspectives ».

